



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> 17520	De <b>M. Franck Allisio</b> ( Rassemblement National - Bouches-du-Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> >Financement Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur	<b>Analyse</b> > Financement Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.
Question publiée au JO le : <b>30/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Franck Allisio interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le financement de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. Alors que M. David Lisnard, président de l'association des maires de France, président de la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, maire de Cannes, affirme que l'État, ayant initialement promis d'investir 767 millions d'euros, se désengage largement en retirant 661 millions d'euros, laissant le projet dans une situation financière précaire. De son côté, le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Renaud Muselier, assure que les 106 millions de crédits de paiements promis pour 2024 seront bien engagés, préfigurant le lancement effectif des travaux. Sans pour autant donner une visibilité sur l'avenir du projet. Il lui demande donc si la part étatique du financement de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur est assuré et sera conforme aux prévisions annoncées. Aussi, il souhaite savoir si ce financement s'accompagnera d'un nouvel impôt ou d'une nouvelle taxe en dehors des deux déjà mises en place.